

Vox populi

Intervenant lors de la conférence, représentant la société civile et la vox populi, président de l'association "Collectif de défense des usagers, citoyens, contribuables" installée dans la Haute- Garonne, **Alain Padovani** demandait, pour un passage de la taxation à la redevance, que la justice sociale et la participation des citoyens soient reconnues. À ce propos, il communiquait les éléments d'un courrier adressé à **Philippe Douste-Blazy**, secrétaire général de l'UMP, dénonçant la « profusion d'intercommunalités politisées et non contrôlées par les autorités de tutelle préfectorale », qui, en zones rurales « viennent de trafiquer la fiscalité du

service public » et ont fait « passer l'ancienne redevance garantissant le principe d'égalité des citoyens devant la charge publique, en une taxe foncière, toute à l'opposé de ce principe puisque, désormais, superficies de granges, remises, hangars, écuries, étables, bergeries, poulaillers, même désaffectés, entrent en ligne de compte pour le calcul de cette nouvelle taxe foncière. Ces dépendances n'engendrant pas de déchets ménagers, ce n'est donc plus le service rendu qui est facturé ! » ■

Emmanuel Adler